

Conseil municipal, 16/09/2009, 19h00

Présents : Gilles CORNETTE, Roland FLOUZAT, Henriette BOUHOURL, Hubert GRILLON, Rosemary FARLEY, Anic NANDROT, Michèle PASQUIER.

Absents excusés :

- Carlo CIACHELLA représenté par Gilles CORNETTE
- Denise LECORDIER représentée par Roland FLOUZAT
- Philippe DUFOUR représenté par Henriette BOUHOURL

Début de séance : 19H00

Secrétaire de séance : Hubert GRILLON

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

I. Plan de financement pour la recherche en eau :

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant le forage d'exploration qui sera mené sur l'île Guinée et qui s'établit comme suit :

- o Montant des travaux : 44 743 € HT
- o Subvention de l'Agence de l'Eau : 8 948 € soit 20%
- o Subvention de l'Etat (DGE) : 13 422 € soit 30%
- o Subvention du Conseil Général : 13 422 € soit 30%
- o Part commune : 8 951 € soit 20%

Le conseil municipal accepte ce plan de financement à l'unanimité

II. Plan de financement des projets connexes à la Loire à vélo :

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant les projets connexes « Loire à Vélo »

- o Montant des travaux : 609 714 € HT
- o Subvention de la Préfecture de Région (CPER) : 152 428 € soit 25%
- o Subvention de l'Etat (DGE) : 121 942 € soit 20%
- o Subvention du Conseil Général (aide aux communes): 213 399 € soit 35%
- o Part commune : 121 945 € soit 20%

Le conseil municipal accepte ce plan de financement à l'unanimité

III. Plan de financement pour la base de canoës :

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant la base de canoës :

- o Montant de l'investissement : 12 610 € HT
- o Subvention du Conseil Régional (contrat de Pays): 5 044 € soit 40%
- o Part commune : 7 566 € soit 60%

Le conseil municipal accepte ce plan de financement à l'unanimité

IV. Questions diverses :

- Concernant le plan de chasse 2009/2010, dans les bois communaux, le Conseil Municipal décide que seuls les dimanches seront chassés pendant la période d'ouverture, du dimanche 27 septembre 2009 au dimanche 28 février 2010
- Monsieur le Maire présente au conseil le devis de transport, transmis par Madame la Directrice, concernant un cycle de six séances de cinéma pour les enfants des écoles au cinémobile de Nérondes, pour un coût de 1 320 € TTC. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de prendre en charge ces frais de transport.

Clôture de la séance à 20H20.